



Le Président-Directeur général du Centre National de la Recherche Scientifique

DEC222123DRH

Décision portant création du jury de recrutement de la chaire de professeur junior 2022 « Vers une compréhension du cycle de vie des macro-algues à travers des études de biologie fonctionnelle et/ou de génomique évolutive quantitative. (Functional biology and/or quantitative evolutionary genomics studies towards an understanding of macro-algae life cycle.) »

Vu l'article L. 422-3 du code de la recherche portant création du dispositif de chaire de professeur junior ;

Vu la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu le décret du 22 février 2022 portant nomination de M. Antoine PETIT aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 9 février 2022 fixant les modalités de candidature aux recrutements par voie de contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 pris en application du décret n° 2021-1710 du 17 décembre 2021 relatif au contrat de chaire de professeur junior prévu par l'article L. 952-6-2 du code de l'éducation et par l'article L. 422-3 du code de la recherche.

Article 1er

Sont nommés en qualité de membres de la commission de recrutement de la chaire ci-dessus désignée :

Qualité	(Monsieur/ Madame)	Nom	Prénom	Appartenance
Président/Présidente	Monsieur	LE BIVIC	André	CNRS
Membre expert	Madame	BOUSQUET- ANTONELLI	Cécile	CNRS
Membre expert	Madame	FALCIATORE	Angela	CNRS
Membre expert	Monsieur	DESTOMBE	Christophe	Hors CNRS
Membre expert	Monsieur	VAUCHERET	Hervé	Hors CNRS
Membre expert international	Madame	COELHO	SUSANA	Hors CNRS

Article 2

La présente décision est publiée au bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le **01 SEP. 2022**

Le Président-Directeur général

Antoine PETIT

